

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 3

Vorwort: Éditorial
Autor: Bréganti, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voilà le printemps

Quand les pommiers fleurissent, cela fait belle lurette que nos abeilles ont commencé à travailler, si tant est qu'elles se soient arrêtées un moment. Chauffer la ruche c'est déjà du boulot ! Sans compter que, suivant les années, l'arrêt de ponte peut être très bref, voire inexistant. Nos abeilles auraient-elles leurs météo-logues et seraient-ils meilleurs que les nôtres ?

Que de leçons à tirer et avec humilité encore ! Car cela revient à dire qu'à peine une campagne terminée, il faut absolument remettre l'ouvrage sur le métier. Et de ressortir la caisse à outils. Bonjour enfumoir, lève-cadre et grat-toir... Salut festival de candi et sirop de sucre parfumé au miel... Adieu les ponts de cire et la propolis généreusement distribuée... Voici venir les tentatives malheureuses de zigouiller les varroas, une mince affaire ou presque...

Quand j'ai des ennuis et des contrariétés, je me dis : « Mais qu'est-ce que j'ai fait comme crasses dans une vie antérieure pour mériter ces avanies... » Alors je me pose la question : « Apiculteurs, qu'est-ce que vous avez fait comme péchés, crapuleries, voleries et menteries pour que le bon Dieu vous punisse aussi sévèrement durant votre vie ? » Pour moins que ça, certains ont été condamnés à errer quarante ans dans le désert.

Il n'y a pas pire métier que l'apiculture. Dans les tracas toute l'année ou presque. Les jours se suivent et se ressemblent, toujours de ce mauvais tabac.

L'année est mauvaise : le désastre ! La récolte est faible pour ne pas dire inexistante. Le froid a sévi au premier printemps, forçant au nourrissage. Il a flotté durant la miellée et tous les parasites, toutes les maladies s'en sont donné à cœur joie. Il a fallu nourrir en août sans avoir pu déguster un gramme de miel.

L'année est excellente : la catastrophe ! Il faut mettre deux hausses et pas un cadre en réserve. Il faut racheter des bidons et des pots à miel, sans compter les étiquettes de label. Et le contrôle du miel, on n'y échappe plus. Quant à les vendre, ces tonnes de miel, c'est un casse-tête que même les Chinois n'en ont pas inventés de pareils.

En somme, peut-être bien que les abeilles font du mieux qu'elles peuvent au travers de tous ces ennuis et que nous soyons les témoins intéressés de leur activité. Il faudrait faire une statistique intéressante mettant en parallèle la somme de travail de l'apiculteur et l'argent qu'il investit face aux heures d'activité des abeilles et à leur récolte. Je pense que les hommes n'en sortiraient pas grandis et que de nombreuses fois, ils se seraient fait pigeonner.

Enfin, malgré tout, vas-y apiculteur, mets ton tablier et attaque... J'ai déjà vu les pommiers gonfler leurs bourgeons.

Michel Bréganti